

*Notes sur quelques familles
bretonnes en Angleterre
après la conquête normande*

En 1914, le Comité pour les privilèges de la Chambre des Lords fut appelé à trancher sur les revendications du vicomte Gage et de Sir Robert Bouchier Sherard Wrey, au sujet de l'héritage des baronnies de « Dynaunt Fitzwaryn et Martin » (1). Nous ne nous attarderons pas sur Martin, mais l'étude de Dynaunt et Fitzwaryn va nous ramener à une question qui a été plus ou moins négligée par les historiens professionnels et aussi, d'une façon plus surprenante, par les généalogistes des deux côtés de la Manche pendant beaucoup de générations, je veux dire la nature et l'étendue du peuplement breton en Angleterre après la conquête normande. Car les auteurs des revendications de 1914, malgré la résolution rigoureusement précise du Comité pour les privilèges « qu'aucune preuve n'a été fournie concernant l'existence ou la descendance de la présumée baronnie de Dynaunt », étaient pourtant des descendants en ligne directe de Josselin, frère de l'archevêque Junkuené de Dol, et fondateur de la maison de Dinan qui a vécu dans la première moitié du XI^e siècle (2). La branche anglaise aînée de la famille descend de l'arrière-petit-fils de Josselin, Geoffroy, seigneur de Dinan (mort après 1122), et de son fils aîné Olivier ; elle est connue à travers treize générations, de père en fils, jusqu'à l'époque de John, lord Dinham (mort le 28 janvier 1501), tandis qu'une branche cadette qui rattache Dinan à Fitzwaryn est issue, selon toute apparence, de Josselin, le

(1) *The Complete Peerage*, nouvelle édition par V. Gibbs, H.A. Doubleday, G.H. White et Lord Howard de Walden, 13 tomes, Londres, 1910-1959 (citée comme *Peerage*), IV. 382.

(2) A. de la Borderie, « Origines de la ville de Dinan et de ses seigneurs », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, V (1891), 255-277, 436-447 ; *Peerage*, IV. 369.

frère cadet d'Olivier (3). Nous reviendrons sur l'histoire de cette famille, dont est tiré le thème extravagant du roman du propre petit-fils de Josselin, Fouke le Fitzwaryn (4). Cet exemple est représentatif des nombreux liens créés à travers la Manche par la conquête ou peu après, et dont les fortunes et les implications n'ont pas encore été complètement examinées en ce qui concerne la Bretagne. En Angleterre, non plus, ne s'est pas manifesté, en règle générale, le souci de retracer les liens familiaux de ceux qui étaient venus du duché de Bretagne avec le conquérant ou de ceux qui suivirent, ainsi que cela a été réalisé pour les Normands (5). Malgré l'intérêt actuel pour les problèmes de l'émigration bretonne au Moyen Age vers les îles britanniques, je ne connais pas beaucoup d'ouvrages publiés récemment en France sur ce sujet depuis les récits confus et inexacts de La Borderie et de Dupont : leur recours aux sources littéraires ultérieures pour augmenter les minces renseignements des chroniqueurs contemporains n'avait-il pas conduit cet irascible, mais extraordinaire savant du début du XX^e siècle, John Horace Round, à dénoncer comme « préhistoriques » les méthodes qu'employait Dupont (6) ?

(3) Dom Morice, *Preuves*, I. 514, charte de Benoît, évêque d'Alet, confirmant le don de Saint-Malo de Dinan à Marmoutier par Geoffroi : « Dinanni castri Dominus ... quam filius ejus Olivarius ... concessit etiam hoc uxor ejus Radegundis cognomento Orvidis cum filiis suis Guillelmo, Rollando atque Goscelino » (1108). Ce Josselin doit être identifié avec Josce de Dinan, partisan de la reine Matilda dans les années 1140 (voir plus loin, page 96).

(4) *Fouke le Fitz Waryn*, éd. E.J. Hathaway *et al.*, Anglo-Norman Texts, xxvi-xxvii (pour 1968-1970), Oxford, Blackwell 1975/6. Hawisa de Dinan, la fille de Josce, épousa Fouke I Fitzwaryn au cours d'une cérémonie célébrée par un certain Robert, évêque de Hereford, d'après le roman. Les éditeurs les plus récents l'identifient comme Robert de Béthune, évêque de 1131 à 1148. Mais Hawisa était prête à payer une amende de 30 marcs en 1188 « pro pace habenda ne marietur » après la mort de Fouke (*Pipe Roll*, 10 Richard I, 72), une amende qu'elle payait encore en 1205 (*P.R.*, 7 John, 162) et elle était encore en vie en 1211 (*P.R.*, 13 John, 199). Il semble plus probable que son mariage fut célébré par Robert de Melun, évêque de Hereford de 1163 à 1167, ou par Robert Foliot, évêque de Hereford de 1174 à 1186.

(5) Lewis C. Loyd, *The Origins of Some Anglo-Norman Families*, éd. C.T. Clay et D.C. Douglas, Harleian Society, ciii (1951), résume savamment une littérature notoirement inexacte ; *Early Yorkshire Families*, éd. C.T. Clay avec D.E. Greenway, Yorkshire Archaeological Society, Record series, cxxxv (1973), est une étude régionale de valeur.

(6) A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, III. 25-26 ; E. Dupont, *La participation de la Bretagne à la conquête de l'Angleterre par les*

Ce fut Round qui, le premier, expliqua d'une façon scientifique les origines bretonnes d'un certain nombre de grandes familles arrivées en Angleterre après la conquête, comme celles de Juhel de Totnes, d'Alured de Lincoln, d'Alain Fitzflaad et d'Eudo fils de Spirewic, seigneur de Tattershall (7). Ainsi que l'écrivait Sir Frank Stenton : « Il n'y a guère, en effet, de comtés dans lesquels on ne puisse retrouver cet élément breton et, dans quelques comtés, son influence fut profonde et permanente » (8). Stenton désignait surtout le Lincolnshire, le North Yorkshire, quelques régions de l'est Anglie et le sud-ouest, le Devon et le Cornwall, régions où cette influence apparaît nettement dans la nomenclature et les propriétés féodales. Tout récemment, le professeur Le Patourel a de nouveau insisté sur le fait que « les Bretons qui reçurent des terres en Angleterre après la bataille semblent avoir formé l'élément non-normand le plus nombreux dans l'aristocratie étrangère établie dans le pays » (9). Il a également réétudié avec soin les relations féodales entre le duc de Bretagne et son suzerain, le duc de Normandie, à cette époque. Cependant, l'attention s'est principalement portée sur un honneur breton véritablement important, Richmond, tenu à l'époque de Domesday (1086) par le comte Alain le Roux, au détriment d'honneurs moins importants, mais nombreux, délaissant ainsi l'étude des problèmes de peuple-

Normands, Paris, 1911 ; *idem*, *Recherches historiques et topographiques sur les Compagnons de Guillaume le Conquérant*, Saint-Servan, 1907, passées en revue par Round dans *English Historical Review*, xxiii (1908), 121. Concernant les remarques ingénieuses, mais totalement erronées de Dupont à propos d'une rencontre de réfugiés bretons en Angleterre au X^e siècle avec des Bretons encore prospères dans le Dorset (*Participation*, pages 42-44), basées sur certaines inscriptions, voir la déclaration autoritaire dans *An Inventory of Historical Monuments in the County of Dorset*, tome 2, *South East*, deuxième partie (Londres, 1970), 310-312, où ces anciennes inscriptions chrétiennes sont datées du VII^e siècle jusqu'à l'année 800 environ.

(7) J.H. Round, *Feudal England*, recomposé avec un nouvel avant-propos par F.M. Stenton, Londres, 1964, pages 254-256 ; *idem*, *Studies in Peerage and Family History*, Westminster, 1901, pages 120-131, et dans de nombreuses contributions aux volumes individuels du *Victoria County History* (cité comme *V.C.H.*). F.M. Stenton, *The First Century of English Feudalism 1066-1166*, deuxième édition, Oxford, 1961, pages 1-4, fournit une brève évaluation de Round.

(8) *Ibid.*, page 26.

(9) *The Norman Empire*, Oxford, 1976, page 74.

ment à travers le royaume anglo-normand (10). Nous pensons, avec Stenton, qu'« il est prudent d'avancer qu'un peuplement, qui a laissé tant de traces évidentes derrière lui, fut quelque chose de plus important que l'établissement de quelques dizaines de chevaliers et de sergents dans des tenures militaires. Cela avait sûrement dû prendre la physionomie d'une vraie migration, bien que ce fût sur une petite échelle » (11). Nos connaissances en ce domaine demeurent très rudimentaires ; les problèmes annexes de l'assimilation des Bretons au sein de la société anglo-normande en Angleterre et de la poursuite des relations des émigrés avec leur patrie sont demeurés du domaine de la recherche arthurienne et n'ont guère préoccupé les historiens politiques et sociaux (12). Le but de cette courte communication ne peut pas être de fournir la synthèse complète que ce sujet mérite, mais de souligner, par ses faiblesses mêmes, le besoin de recherches nouvelles. En particulier, des études récentes entreprises sur d'autres régions ont montré qu'il y a toujours beaucoup à apprendre sur l'évolution de la société féodale dans les travaux soigneux prosopographiques et terminologiques (13). Et puisque la pauvreté relative de bonnes sources documentaires provenant de Bretagne pour les environs de 1100 sera toujours une gêne, il semblerait qu'un peu d'aide puisse être obtenue des archives anglaises contemporaines, plus volumineuses, et des travaux modernes sérieux sur la généalogie, en particulier le *Complete Peerage*, et sur l'histoire locale dont la plupart sont contenus dans les nombreux volumes de la *Victoria*

(10) *The Honour of Richmond*, éd. C.T. Clay, en deux parties, Yorks. Arch. Soc., Record series, Early Yorkshire Charters, Extra series, 1935-6, rassemble d'une façon très commode la plupart des matériaux pertinents pour les fiefs de Richmond dans le Yorkshire et le Lincolnshire, mais comme l'a fait remarqué Stenton (*op. cit.*, page 26, n. 4) l'histoire des autres fiefs de Richmond n'a pas encore été étudiée en détail et il faut encore plus d'études individuelles, comme K. Major, Conan son of Ellis, an early inhabitant of Holbeach, *Reports and papers of the Architectural and Archaeological Societies of the counties of Lincoln and Northampton*, XLII (1936), 1-28.

(11) *Op. cit.*, pages 26-27.

(12) Voir E.M.R. Ditmas, Geoffrey of Monmouth and the Breton families in Cornwall, *Welsh History Review*, VI (1972-3), 451-461 ; *idem*, A re-appraisal of Geoffrey of Monmouth's allusions to Cornwall, *Speculum*, XLVIII (1973), 510-524 ; voir aussi P. Flatrès, « Les Bretons en Galles du XI^e au XIII^e siècle », *M.S.H.A.B.*, xxxvi (1956), 41-46.

(13) Cf. G. Duby, *Hommes et structures du Moyen Age*, Paris, 1973, pages 267 et seq., 395 et seq.

County Histories (V.C.H.) (14). Dans le contexte de ce congrès consacré aux relations bretonnes avec les Iles Britanniques, il n'est pas besoin de prétexte pour signaler que, outre l'émigration originelle des Bretons en Armorique, ce fut le premier échange des populations entre ces deux régions (échange permanent connu et même chiffré).

Il convient d'admettre tout d'abord qu'il ne sera jamais possible de savoir vraiment combien et quels étaient les Bretons qui ont accompagné le Conquérant. Parmi les quelques ouvrages modernes sur les familles anglo-bretonnes qu'on peut classer à côté du travail classique de Round et Stenton, signalons l'étude de notre collègue Hubert Guillotel qui a adroitement résumé la preuve documentaire (15) :

« Guillaume de Poitiers précise dans sa description de la bataille d'Hastings que l'aile gauche de l'armée du Conquérant comprenait les fantassins et cavaliers bretons ainsi que d'autres auxiliaires. Pourtant, non plus que les autres chroniqueurs contemporains, il ne nomme de Bretons ayant participé à l'expédition de 1066. Au siècle suivant, Wace prétendait remédier à cette lacune en énumérant dans le *Roman du Rou* des personnes illustres par leur origine ou par les services que leur famille avait rendus à la monarchie anglo-normande. Dans sa liste supposée figurent : Alain Fergand, futur duc de Bretagne, qui était alors vraisemblablement trop jeune pour être venu ; le seigneur de Dinan, dont la famille n'a été dotée en Angleterre que sous le règne d'Henri I^{er} Beauclerc ; Raoul de Gaël, alors que son père était déjà investi de fonctions auprès d'Edouard le Confesseur ; enfin le fils *Bertrand de Peleit* ».

Ce dernier était l'ancêtre semi-mythique d'une famille dont le cri de guerre allait par la suite résonner dans les oreilles anglaises quelque trois siècles plus tard, Du Guesclin (16). Par

(14) *Peerage*, ix. 568-574 sub Norfolk est un bon exemple de sa prudente érudition fournissant un récit de l'histoire de la famille de Gaël-Montfort ; *ibid.*, x. 799 et seq. pour Richmond.

(15) Une famille bretonne au service du Conquérant : les Baderon, *Droit privé et institutions régionales. Etudes historiques offertes à Jean Yver*, Paris, 1976, page 361.

(16) Dupont, *Participation*, page 37, identifia ce personnage comme étant un membre d'une famille de Poilley, près de Fougères. La famille Du Guesclin apparaît pour la première fois dans des documents probants vers le milieu du XII^e siècle et prit son nom de Guarplie près de Cancale (cf. *Revue des questions historiques*, 1872, 208-220).

suite de ces lacunes dans les sources, les recensements les plus prudents des compagnons nommés du Conquérant, dressés par G.H. White et D.C. Douglas, ont donné une liste d'une vingtaine de noms sur lesquels les deux savants sont d'accord et douze autres candidats probables, auxquels s'en est ajouté un autre depuis lors (17). Aucun d'eux n'est breton. « Ce silence des sources narratives proches de l'événement semble bien montrer, dit M. Guillotel, qu'à l'exception du comte Brian, fils du comte Eudes — le frère d'Alain III duc de Bretagne — chargé en 1069 par Guillaume le Conquérant de repousser les forces débarquées à Exeter sous la direction de deux fils d'Harold, le duc recruta en Bretagne principalement des petits seigneurs ».

Au premier abord, le témoignage de Domesday Book semble contredire cette déclaration. Ce témoignage fournit des preuves de la dotation généreuse, non seulement du comte Alain de Richmond, mais aussi d'autres éminents seigneurs anglo-bretons, tels Geoffroy de la Guerche, Geoffroy Aiselin, Juhel de Totnes, sans compter les propriétés moins importantes des membres des familles Fougères, Baderon et Musard (18). Mais, comme Douglas nous l'a rappelé (19), « Domesday, sauf dans des cas exceptionnels,

(17) D.C. Douglas, *Companions of the Conqueror*, *History*, xxviii (1943), 129-147 ; *Peerage*, xii, part 1, Appendices pages 47-48 ; J.F.A. Mason, *The Companions of the Conqueror: an additional name*, *Eng. Hist. Rev.*, LXXI (1956), 61-69. Wace ne semble pas posséder une source connue pour le passage dans lequel il identifia le contingent breton (*Le Roman de Rou de Wace*, éd. A.J. Holden, Société des anciens textes français, 3 tomes, Paris, 1970-1973, II. 122 lignes 6317 et seq., et III. 151).

(18) Geoffroy de la Guerche épousa l'héritière saxonne Aelfgeofu, fille de Leofwine, qui tenait des terres dans le Leicestershire et dans le Warwickshire, et Geoffroy avait aussi des terres dans l'île de Axholme (Lincs.). La plupart sont passées aux mains de Nigel d'Aubigny pour faire partie de son honneur de Mowbray (*Charters of the Honour of Mowbray 1107-1191*, éd. D.E. Greenway, Londres, 1972, pages xx-xxi). Geoffroi Aiselin avait des terres dans le Northamptonshire, Leics., Derbyshire, Nottinghamshire, Lincs., et Yorks. Voir A.S. Ellis, *Biographical notes on Yorkshire tenants named in Domesday Book*, *Yorks. Arch. Journal*, IV (1877), 226-227. *V.C.H., Devon*, I. 557-559, et I.J. Sanders, *English Baronies. A Study of their origin and descent, 1086-1327*, Oxford, 1960, pages 89-90 pour Juhel. La famille Fougères tenait des terres dans le Surrey, le Devon, le Buckinghamshire, le Norfolk et le Suffolk où ils ont souvent succédé à la comtesse Godgifu (*D.B.*, f. 36 b, 113 b, 151 b, 263 b, 432). Pour Baderon, voir Guillotel, *loc. cit.* ; en sus de Monmouth, ils avaient aussi tenu brièvement la baronnie de Much Marcle dans le Herefordshire (Sanders, page 66) avant qu'elle passât aux mains de Hamelin de Ballon du Maine (Round, *Studies*, pages 181-215). Pour Musard, voir Sanders, pages 83-84.

(19) *History*, xxviii (1943), 133.

ne précise pas que les divers fiefs fussent encore aux mains des premiers donataires ; la possession de terres anglaises par un Normand (ou, pour notre propos, un Breton), en 1086, ne donne pas la moindre preuve que lui-même ou un de ses ancêtres ait pris part à une bataille vingt ans auparavant ». Domesday montre seulement, en effet, ce qui est confirmé par des documents postérieurs, en particulier l'enquête mettant en lumière les *Cartae Baronum* de 1166 (20), le nombre très considérable de Bretons tenant par service militaire, au cours du siècle qui a suivi la conquête. Ce sont, en majorité, des seigneurs avec des fiefs très petits, souvent même une fraction. Il est logique de supposer que beaucoup les ont acquis comme récompense pour les services rendus en 1066 et dans les années qui suivirent immédiatement. Pourtant, comme ce fut le cas de Ralph the Staller, le fondateur de la maison de Gaël-Montfort (*Quidam nobilis, natione Brito, nomine Radulfus*, comme l'écrit Hariulf de Saint-Riquier) qui s'était installé dans l'Angleterre anglo-saxonne et y avait un certain nombre de compatriotes comme « tenants », la présence d'un Breton ne fût pas toujours le résultat d'une conquête (21).

Il est normal de se demander de quelle partie de leur province natale venaient ces Bretons. Malheureusement, la plupart du temps on ne possède que leurs noms personnels, et ceux-ci suggèrent souvent l'élément celtique puissant dans la société bretonne. Lorsque le fils du Staller, Raoul de Gaël, comte de Norfolk, se révolta en 1075, Lanfranc put s'exclamer en s'adressant à Guillaume I : « *Gloria in excelsis Deo cujus misericordia regnum vestrum purgatum est spurcitia Britonum* » : parmi ces hommes exilés se trouve Eudes fils de Glamahoc. Un des aspects les plus humains dans Domesday est l'histoire d'un autre « tenant », Wihenoc, qui avait acquis son fief par le mariage (*Sed unus homo Wihenoc amavit quandam feminam in illa terra et duxit eam et postea tenuit ille istam terram ad fedum Wihenoc sine dono regis et sine liberatione et successoribus suis*. D.B., f. 232). Le nom

(20) *The Red Book of the Exchequer*, éd. H. Hall, 3 tomes, Londres, 1896, t. 1. 186-442.

(21) *Peerage*, IX. 568 ; *V.C.H., Norfolk*, II. 10. Un autre émigrant de Bretagne avant la conquête fut Robert Fitzwimarc (Round, *Feudal England*, page 257, cependant la raison pour laquelle il suggère que Wimarc est un nom féminin est déconcertante, car Guimarc'h et ses variantes, en Angleterre comme en Bretagne, sont largement certifiées comme noms chrétiens masculins à cette époque ; voir *Honour of Richmond*, éd. Clay, Index sub Wimar.

d'un autre homme, Gautier de Dol, nous donne cependant un indice sur la région d'où venaient principalement les émigrants. Lorsque des éléments toponymiques sont inclus dans les noms de personnes, ceux-ci peuvent être localisés, en majorité, dans le nord-est de la Bretagne (22). M. Chédeville a remarqué que la plupart des émigrants bretons en France venaient de la Haute-Bretagne, surtout du triangle Lamballe-Rennes-Fougères, limité au nord par la côte. Il semble que la même origine se retrouve dans l'émigration vers l'Angleterre, qui atteint son point culminant pendant la période 1070-1100 (23). Quant aux origines sociales, il apparaît, d'après les archives anglaises, que ces émigrants proviennent de souches chevaleresques ou aristocratiques.

L'exemple de Raoul de Gaël et de ses hommes, et l'échec de Brian fils du comte Eudes pour consolider sa position dans le Cornwall, dans les années 1070, montrent que quelques-uns des gains obtenus en 1066 ou avant étaient de courte durée, bien que, dans le cas du comté de Norfolk, un grand seigneur breton ait été remplacé par un autre, le comte Alain succédant à Raoul de Gaël, tout en amenant ses propres hommes (24). Ceci fait ressortir, comme le professeur Le Patourel l'a très récemment démontré, que d'autres occasions pouvaient se manifester après 1066. La succession de Henri I en 1100, en particulier, amena une autre génération d'aventuriers en Angleterre (25). En se joignant à des hommes de la Mayenne, du Maine, d'Anjou et du Cotentin, arriva en Angleterre la famille bretonne d'Aubigny, Alain Fitzflaad de Dol, ancêtre de deux remarquables familles anglaises nobles

(22) *V.C.H., Norfolk*, II. 10 ; cf. la concentration de seigneurs ayant des liens avec le diocèse de Dol, comme Alain Fitzflaad, Geoffroi Aiselin, Guillaume d'Aubigny, Geoffroi et Olivier de Dinan. Pour les remarques de Lanfranc, voir F. Jouön des Longrais, « Les moines de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes en Angleterre. Les chartes du prieuré d'Hatfield Regis », *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, 2 tomes, Paris, 1955, II. 31, citant *Epistolae Lanfranci*, éd. Giles, I. 57, n° 38.

(23) A. Chédeville, « L'immigration bretonne dans le royaume de France du XI^e au début du XIV^e siècle », *Annales de Bretagne*, LXXXI (1974), 309, 339-340.

(24) *V.C.H., Norfolk*, II. 69-76 ; Comte Brian, déjà mort en 1086, fut remplacé dans le Cornwall par Robert, comte de Mortain, le demi-frère du Conquérant (Le Patourel, *op. cit.*, page 308), mais le lien breton avec ce comté fut brièvement renouvelé par Stephen (voir ci-dessous page 85) et ce fut une région avec une des plus grandes densités de petits seigneurs bretons.

(25) *Op. cit.*, pages 341 et seq.

subsistantes, les Fitzalans, futurs comtes d'Arundel et ducs de Norfolk, et la famille royale des Stewarts d'Ecosse, ancêtres de la reine Elizabeth II (26). Elles s'y joignirent à d'autres familles nouvelles et remuantes, telle la famille Harscouët de Saint-Hilaire, dont le nom est emprunté à la ville de Saint-Hilaire dans la Manche, mais dont l'origine bretonne ne fait pas de doute, famille qui avait fait sa première apparition parmi les témoins des chartes du comte Alain dans les années 1080 (27). Ces aventuriers allaient profiter des avantages de l'installation d'un empire normand. En se mariant entre membres de différentes familles des provinces environnantes, en obtenant des offices et des propriétés des deux côtés de la Manche, et en prêtant leur concours à la colonisation croissante de l'Ecosse et du Pays de Galles, ils faisaient partie d'un plus grand monde que celui qui se centrait autour de Rennes ou de Nantes (28).

Bien sûr, tous ces émigrants n'ont pas réussi à s'établir solidement dans la société anglo-normande, les faux calculs politiques de Raoul de Gaël ont été mentionnés. La disparition de l'Angleterre, vers 1093, de Geoffroy de la Guerche et la dispersion de ses propriétés est quelque chose de mystérieux ; Juhel de Totnes, très probablement un membre proche des familles de Mayenne et Fougères, semble avoir perdu sa position prééminente dans le Devon, précisément au même moment (29). Pour les

(26) Round, *Studies*, pages 120-131.

(27) *Honour of Richmond*, éd. Clay, part II, 86-88, pour la famille de Saint-Hilaire et Saint-James de Beuvron. Un château fut érigé à Saint-Hilaire par le comte Robert de Mortain en 1083 (J. Boussard, « Le comté de Mortain au XI^e siècle », *Le Moyen Age*, LVIII (1952), 272 ; L. Musset, « Peuplement en bourgade et bourgs ruraux en Normandie du X^e au XIII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, IX (1966), 206) qui en investit sans doute Harscouët que l'on retrouve comme témoin d'une charte du comte Guillaume de Mortain (1100-1104). En 1150, la famille pouvait simplement se référer au « coram militibus et burgensibus meis apud Sancto Hilario » dans une charte pour l'abbaye de Savigny (Bibliothèque Nationale, Paris, MS. Nouv. acq. lat. 1022, page 24, n° 23, copie du XIX^e siècle tirée du cartulaire maintenant perdu).

(28) Cf. Le Patourel, *op. cit.*, pages 319 et seq.

(29) Geoffroy de la Guerche semble avoir été le fils cadet de Sylvestre, évêque de Rennes (*Preuves*, I. 529), et il est mentionné pour la dernière fois en Bretagne en 1093 (*ibid.*, 481). Il a pu avoir un fils, Hervé ; la seigneurie de la Guerche descendit par son frère Guillaume. L'histoire ancienne de la famille, comme l'a retracée Du Paz, contient beaucoup d'épisodes fabuleux (*Preuves*, I. 353 ; La Borderie, *Histoire*, III. 60). Sanders, pages 89 et 104 pour Juhel. Dupont, *Participation*, pages 38-39,

Bretons qui s'attachèrent aux seigneurs normands, il était évident que la rivalité entre les trois fils du Conquérant avait compromis leur main-mise sur des terres anglaises lorsque de grands honneurs furent confisqués par la couronne (30). D'ailleurs, de nombreuses preuves indiquent que les terres avaient changé de mains rapidement dans les générations qui suivirent, au gré des fortunes de l'histoire familiale (manque d'héritiers mâles ou mariage chanceux). Ainsi, Guillaume d'Aubigny *Brito* a acquis la baronnie de Belvoir (Leics.) en épousant Cecily, petite-fille et héritière du propriétaire de Domesday, Robert de Toeni (31); Maud de Saint-Hilaire apporta la baronnie de Field Dalling (Norfolk) à ses maris successifs : Roger, comte de Hereford (mort en 1173) et Guillaume, comte d'Arundel (mort en 1193), et l'ascendance des Fitzalans fut aidée par une série de mariages avec des héritières fortunées (32). Quelques-uns des hommes du comte Alain de Richmond, insignifiants, allaient par de tels coups de fortune se hisser eux aussi dans le petit baronnage (33). Il était encore possible aussi, pour ceux qui étaient arrivés plus tard en Angleterre comme Alain, frère cadet d'Eudes, vicomte de Porhoët, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, de fonder, par des moyens identiques, des familles nobles de longue durée (dans son cas, la famille de Zouche) (34). Bien qu'il soit difficile de confirmer dans quelle mesure une même origine bretonne a pu conduire des familles à s'allier entre elles pendant de nombreuses générations après leur installation en Angleterre, on remarque que, conscientes ou non de telles origines, il en fut ainsi. Un bon exemple est fourni par le dernier lord Dinham qui mourut en 1501, laissant quatre sœurs comme

mentionne le *Lai d'Eliduc* de Marie de France qui raconte qu'un certain Juhel avait débarqué à Totnes et s'était mis au service du roi d'Exeter (bel amalgame de mythe et d'histoire).

(30) Voir les hommes nantis par Henri I^{er}, souvent au détriment des premiers émigrants (Le Patourel, *op. cit.*, pages 341 et seq.), bien que J.C. Holt, *Politics and property in early Medieval England, Past and Present*, n^o 57 (novembre 1972), 32, mette l'accent sur la sécurité relative des arrière-tenants.

(31) Sanders, page 12, et cf. L. Musset, « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du X^e au XIII^e siècle », *Francia*, v (1977), 45-80.

(32) Sanders, page 44. Pierre de Saint-Hilaire, l'oncle de Maud, continua à tenir Saint-Hilaire-du-Harcouët; *Peerage*, v. 391-392, et Sanders, page 71, pour les Fitzalans.

(33) *Early Yorks. Families*, éd. Clay, page 27 (Fitzalan de Bedale), 28 (Fitzhugh de Ravensworth), 64 (Musters de Kirklington), etc...

(34) *Peerage*, XII, part II, 930-931.

co-héritières, dont deux étaient respectivement la dame de Fitzwaryn et la dame de la Zouche (35). Par contre, de grandes propriétés en Bretagne ne garantissaient pas automatiquement des premières dotations généreuses en Angleterre : les terres et les manoirs que les seigneurs de Fougères, de Vitré, de Dinan et de Porhoët possédaient en Angleterre, par exemple, étaient très modestes en étendue (36). La mobilité sociale pouvait aussi bien descendre ou monter. Si les derniers descendants, au Moyen Age, de Tihel de Helion livrèrent bataille à Crécy et à Azincourt, les domaines familiaux étaient déjà dans une large mesure sortis de leurs mains au cours du début du XIII^e siècle, par suite de dettes contractées envers la couronne. En 1236, l'honneur était tenu par les Juifs ; celui de Domesday de Ansgar Brito à Odcombe (Somerset), fief mouvant du comte de Mortain, échappait graduellement à la famille d'origine et celles qui en héritèrent en 1199 épousèrent des personnes insignifiantes (37). Pour les années qui s'étendent de 1160 à 1230, les Pipe Rolls nous permettent de retracer les fortunes de quelques propriétés données à Josce de Dinan dans le Berkshire. Hugh de Plugenet, Guillaume de Lanvallay et Henri fils de Riulfus et leurs héritiers respectifs, tous Bretons d'origine, continuèrent obstinément à maintenir leur possession sur Lambourn (Berkshire). Ce n'était pourtant qu'un unique domaine et seuls les Plugenet semblaient avoir d'autres propriétés d'une certaine valeur mentionnées dans cette source importante (38).

(35) *Ibid.*, iv. 381.

(36) Le plus grand ensemble de terres possédées par Raoul de Fougères semble avoir été dans le Devon (*The Devonshire Domesday and Geld Inquest*, Plymouth, 1884-1892, pages 908-909) où les manoirs d'Ipplepen et de Galmpton valaient 30 livres. La propriété principale de Geoffroi de Dinan se trouvait aussi dans le Devon, à Harpford et à Nutwell, tandis que son frère Alain, seigneur de Bécherel, possédait des terres un peu partout (*Magnum Rotulum Scaccarii vel Magnum Rotulum Pipae de anno tricesimo primo regni Henrici Primi*, éd. J. Hunter, Londres, 1833, *passim*). Pour Vitré et Porhoët, voir *ibid.*, pages 155, 159, 161.

(37) J.H. Round, Helion of Helion's Bumpstead, *Transactions of the Essex Archaeological Society*, New series VIII (1903), 187-191 ; Sanders, pages 121-122, 132-133.

(38) *Pipe Rolls 2-3-4 Henry II*, 80 ; *ibid.*, 5 *Henry II*, 36 ; 13 *Henry II*, 5 ; 14 *Henry II*, 200 ; 15 *Henry II*, 78, etc... ; *Peerage*, x. 552 (Plugenet). Pour Guillaume de Lanvallay, sénéchal de Rennes pour Henri II, voir R.W. Eyton, *The Court, household and itinerary of Henry II*, Londres, 1878, *passim*, et L. Delisle, *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, Introduction*, Paris, 1909, pages 486-487. Guillaume acquit la baronnie de Walkern (Herts.) par mariage (Sanders, page 92).

Il reste donc beaucoup à faire pour établir les diverses fortunes des Bretons en Angleterre après la conquête. Le docteur I.J. Sanders a étudié la descendance des honneurs anglais de 1086 à 1327, en dressant une liste de quelque deux cent quatre baronnies. En règle générale, ceux-ci sont identifiés par le paiement de cent livres à la charge de l'héritier ; ce paiement existe pour cent trente-deux baronnies et on peut supposer, selon les informations que nous possédons, que les autres honneurs avaient un rang baronial. Au cours du XII^e siècle, il semblerait, d'après ses listes, que douze baronnies, de façon certaine, et sans doute cinq autres (y compris Richmond) étaient aux mains de personnes presque certainement d'origine bretonne, c'est-à-dire entre cinq et sept pour cent de cette classe de propriétaires (39). Ce chiffre correspond à celui que l'on peut calculer en se basant sur les *Cartae Baronum* de 1166 : d'un total *servitium debitum* d'environ cinq mille chevaliers, il semble que les Bretons aient été responsables d'au moins deux cent cinquante fiefs, soit environ cinq pour cent (40). Une dernière estimation peut être faite, au cours du siècle qui suivit 1066, époque durant laquelle un comte breton tint régulièrement Richmond parmi la poignée d'hommes importants du royaume ; les rois anglo-normands évitèrent, en effet, de créer des titres de comte, sauf à l'époque où Stephen et Matilda se disputaient le pouvoir (41). Hervé Brito, comte de Wiltshire, fils de Guiomar III de Léon, à qui Stephen avait confié Devizes en 1139-1140, apparut brièvement, mais dut laisser la ville et le château aux mains d'une bande de paysans en 1141 et fut ensuite banni (42). Au cours de la même année, Alain de Richmond, à

(39) Belvoir (Leics.), Chiselborough (Somerset), Field Dalling (Norfolk), Monmouth, Much Marcle (Herefordshire), Staveley (Derbys.), Tattershall (Lincs.), Thoresway (Lincs.), Totnes (Devon), Walkern (Herts.), Wolverton (Bucks.) ; je les ai comptées comme des baronnies bien déterminées ; Helion's Bumpstead (Essex), Odcombe (Somerset), Richmond (Yorks.) et probablement Aveley (Essex) et Shelford (Notts.) ont presque certainement été tenus par des Bretons. Hasculf de Tany, qui tenait Aveley, avait un successeur du nom significatif de Graelant. Sanders, *sub nomine*.

(40) Calculé du *Red Book*, éd. Hall, I. 186 et seq., cf. Round, *Feudal England*, pages 182-245.

(41) G.H. White, King Stephen's Earldoms, *Transactions of the Royal Historical Society*, 4th series, XIII (1930), 51-82 ; D.C. Douglas, *William the Conqueror*, Londres, 1964, pages 294-296 ; R.H.C. Davis, *King Stephen*, Londres, 1967, pages 129-145 ; Le Patourel, *op. cit.*, pages 257-260.

(42) *Gesta Stephani*, éd. K.R. Potter et R.H.C. Davis, deuxième édition, Oxford, 1976, pages 108-109.

qui Stephen avait aussi accordé le comté de Cornwall en 1140, perdit ce titre et ses bienfaits au profit de Reginald, fils illégitime de Henri I, désigné par Matilda (43). Ce qui veut dire que, parmi l'élite politique et militaire de l'Angleterre anglo-normande, les Bretons avaient acquis un peu plus de cinq pour cent des richesses terriennes du pays, l'équivalent de ce que Guillaume avait laissé aux mains des Anglais (44). De fait, si Ralph the Staller et Robert Fitzwimarc sont comptés comme Bretons, comme ils doivent l'être sans aucun doute, cette part apparaît encore plus importante si l'on se souvient que Guillaume avait distribué, sans compter sa famille immédiate et l'église, cinquante pour cent seulement de ce qu'il avait acquis (45).

Il faut reconnaître que pour arriver à ces estimations imprudentes, il a été nécessaire de se fier en grande partie à des preuves onomastiques à propos desquelles beaucoup de doutes peuvent être légitimement exprimés. L'importance accordée par les Bretons d'Angleterre à leurs origines, en conservant l'habitude de donner des noms traditionnels, est une question qui n'a pas été traitée à fond. Quelques familles semblent, en effet, ne pas l'avoir oublié pendant plusieurs générations. A Manno le Breton, Domesday seigneur de Wolverton (Bucks.), succéda Meinfelin Brito (mort après 1136), qui fut suivi par Hamo (mort en 1185), à qui succédèrent ses trois fils : Hamo (mort entre 1196 et 1198), Guillaume (mort en 1248) et Alain (mort en 1249) (46). Dans la branche anglaise de la famille Dinan, les noms de Josce et Olivier étaient encore utilisés au XIV^e siècle ; Eon et Alain étaient encore utilisés à cette période tardive par les Zouches (47), et Alain et Brian étaient employés alternativement chez les seigneurs de Bedale (Yorks.), jadis considérés comme création du comte Alain (mort en 1146), mais actuellement considérés plus probablement comme des descendants de Scolland, sénéchal de Richmond qu'on rencontre pour la première fois dans les chartes anglaises du comte Stephen de Richmond, dans les années 1090, et dont les origines

(43) Davis, *op. cit.*, pages 139-140.

(44) W.J. Corbett, The development of the duchy of Normandy and the Norman conquest of England, *Cambridge Medieval History*, éd. J.R. Tanner *et al.*, v (1926), 508-511.

(45) *Ibid.*, page 508, et cf. Le Patourel, *op. cit.*, pages 23, 31 et seq.

(46) Sanders, page 100.

(47) *Peerage*, iv. 371-373 ; *ibid.*, xii, part II, 930 et seq.

sont inconnues (48). Il aurait pu être Breton ou bien épouser une Bretonne. Pourtant, les noms successifs de ses descendants montrent plus le respect qu'il avait pour les seigneurs de l'honneur de Richmond qu'un lien direct avec la Bretagne. Il y a moins de doute dans le cas de beaucoup de noms utilisés par des hommes de l'honneur du XII^e siècle ; Roald, Harscouët, Hasculf, Rualent, Gurwant et Guihomar sont fréquents, et l'origine bretonne de beaucoup de chevaliers au recensement de 1166, en sus de ceux réellement dénommés *Brito*, avec des noms tels que Alured, Hervé, Jordan, Hoël, Morvan et Jarnogan, est une présomption sérieuse. Des incertitudes, il y en a peut-être, mais nous pouvons nous sentir relativement sûrs quand William Fitzalan retrouve parmi ses hommes, dans le Shropshire, les noms de Brien le Chen, Herbert fils de Gurant, Gwomar le Rotur et Gwido Extraneus, quand Baderon de Monmouth nomme Ranulfus Brito, Jordanus, Elveredus de Neuham et Ywain filius Andreae parmi ses hommes, et quand, sur l'honneur de Wallingford (Berks.), habitent Galfridus Boterel, Morevanus, Ruelent de Alverso, Alanus de Valenes et Urveius Malet, que nous avons affaire à ceux qui sont Bretons ou qui comptaient des Bretons parmi leurs ancêtres immédiats (49).

Une étude menée comté par comté soulignerait simplement la portée significative, non seulement de la pénétration des Bretons dans les cercles chevaleresques au cours des années qui suivirent la conquête, mais aussi la façon dont ils continuèrent à tenir leurs propriétés. Georges Minois a récemment développé une étude des fiefs de l'Essex de l'honneur de Richmond, entreprise par W.R. Powell qui identifie un certain nombre de ces familles, par exemple celle d'Espagnes, probablement venant d'Espinay (département Ille-et-Vilaine), et celle des Jekylls, descendants de Guillaume Gikel, un « tenant » du comte Alain (50). Il y a longtemps déjà, Round établissait ingénieusement les origines bretonnes de Helion's Bumpstead dans le même comté dont il avait retracé l'histoire jusqu'au possédant de Domsday, Tihel de la Croix-Helléan (arrondissement Pontivy, canton Josselin, département Morbihan)

(48) *Early Yorks. Families*, éd. Clay, page 27.

(49) *Red Book*, éd. Hall, I, 271-274, 280-281, 309-310. Brient le Chen apparaît comme témoin à une chartre du comte Alain, 1136-1145 (*Honour of Richmond*, éd. Clay, part II, 351).

(50) G. Minois, « Les possessions bretonnes dans le comté d'Essex du XI^e au XV^e siècle », *Annales de Bretagne*, LXXXV (1978), 525-542 ; W.R. Powell, *The Essex Fees of the Honour of Richmond*, *Trans. Essex Arch. Soc. third series*, I, part 3 (1964), 179-189.

(51). En 1166, Robert de Helion répondit à la couronne qu'il avait dix chevaliers de la vieille inféodation parmi lesquels il nomma Roger fils de Méen, Ralph le Breton et Robert et Alan Malpertus, tandis que, dans le Sussex, Nicholas, évêque de Chichester, cita Jordan de Hellam, peut-être membre de la famille Helion, et un certain Aluredus, parmi ses chevaliers (52). Un voisin, le Normand Walkelin Maminot, releva les noms de Henri de Fougères, Alain *vicecomes* (soit Alain de Rohan ou Alain la Zouche) et Robert et Henri *Brito* (53). Il serait fastidieux de continuer cette liste ; cent ans après la conquête, une forte présence bretonne en Angleterre est encore ressentie. Ce qui demande beaucoup plus d'attention, c'est le problème des familles qui s'étaient très vite assimilées, en adoptant de nouveaux noms. Ainsi, si l'on n'avait pas eu de preuves convaincantes concernant les origines probables de Eudo fils de Spirewic, seigneur de Tattershall (Lincs.), les noms de ses successeurs, Hugh, Robert, Philip et Robert fils de Walter, auraient pu ne pas nous mettre sur la voie (54). En outre, comme les familles chevaleresques bretonnes étaient en général plus lentes à adopter l'emploi régulier de noms patronymiques ou géographiques et toponymiques que leurs voisins normands et angevins, l'emploi sans distinction de noms chrétiens communs, souvent sans l'épithète ethnique supplémentaire *Brito*, veut dire que beaucoup de ces familles sont masquées dans nos sources (55).

(51) Ci-dessus note 37.

(52) *Red Book*, éd. Hall, I. 199, 357. A l'époque de Domesday, un certain Herveus de Helion tenait des terres dans le Devon par droit de sa femme (*Devonshire Domesday*, page 1090).

(53) *Red Book*, éd. Hall, I. 194-195. Loyd, *Anglo-Norman Families*, page 42, identifia Henri de Fougères avec une famille normande de Feugères, dép. Calvados, arr. Bayeux, cant. Issigny. En 1166, Raoul fut le principal représentant de la famille bretonne de Fougères en Angleterre ; ses terres furent saisies au cours de la révolte de 1172-1173 (*P.R.*, 19 *Henry II*, 104, 128, 149). *Peerage*, XII, part II. 930, donne 1172 comme la première date à laquelle Alain la Zouche est repéré en Angleterre ; Alain III, vicomte de Rohan (mort en 1195), donna l'église de Fulborne (diocèse d'Ely) à l'abbaye du Bon-Repos vers 1184 (*Preuves*, I. 696).

(54) Stenton, *Feudalism*, page 26 ; Sanders, page 88 ; *Peerage*, XII, part I. 645-653.

(55) Cet argument sera développé plus à fond dans un ouvrage en préparation sur la noblesse bretonne. Un des noms les plus intéressants est celui de Ruald Adobed (*Devonshire Domesday*, pages 968-999) qui tenait au moins trente-trois manoirs, dont quelques-uns furent sous-loués à des Bretons ; son nom de famille a été spécieusement interprété comme Ruald, « le chevalier adoubé » (*V.C.H.*, *Devon*, I. 552).

Malgré ces imperfections, l'emploi continu de certains noms sûrement bretons par des émigrants en Angleterre peut fournir une appréciation sur la densité de leur peuplement. D'autres habitudes pourraient être utilisées pareillement pour distinguer les Bretons dans l'Angleterre anglo-normande : les successions féodales. Il a été affirmé, traditionnellement, que le fractionnement était une particularité des anciennes successions féodales bretonnes et que le but principal de la fameuse assise du comte Geoffroi (1185) fut d'empêcher d'autres divisions de fiefs chevaleresques et baroniaux qui diminuaient leur valeur militaire (56). Est-ce que les Bretons en Angleterre, après la conquête, pratiquent le partage ? Il existe un cas en 1208, à la suite d'une succession contestée (57). Cette année-là, William de Scalars poursuivit son cousin Hugh en justice pour la possession de toutes ses terres : les membres du jury déclarèrent que Hardoin de Scalars était venu avec le Conquérant et qu'à sa mort il avait divisé son fief en parties égales entre ses deux fils, Richard, ancêtre de William, et Hugh, ancêtre de Hugh. Une comparaison entre le fief de Hardoin dans le livre de Domesday et ceux de William et Hugh confirme la déclaration des membres du jury. Ceci est un exemple très clair de partage ; malheureusement, bien que Hardoin fut un homme du comte Alain en 1086, il n'y a aucune preuve certaine qu'il fut Breton (58). Painter cite un autre exemple qui est un petit peu plus convaincant, celui de Guillaume d'Aubigny, *Brito*, le favori d'Henri I^{er}. Il divisa sa baronnie, non pas pour créer deux tenures égales, mais pour donner à son fils cadet au moins le même nombre de fiefs et pour le placer comme homme de son frère aîné, se conformant ainsi visiblement à une version modifiée de la coutume bretonne (59). Mais, à vrai dire, ces deux exemples assez douteux, tirés des

(56) M. Planiol, « L'assise au comte Geoffroi », *Nouvelle revue de droit français et étranger*, XI (1887), 116-162, 653-708, est la source essentielle. M. Guillotel a récemment présenté quelques découvertes importantes sur les successions avant 1185 ; le sujet entier mérite de nouvelles recherches (« La dévolution de la seigneurie de Dol-Combour aux XI^e et XII^e siècles », *Rev. hist. de droit français et étranger*, 4^e sér., LIII (1975), 190).

(57) S. Painter, *The Family and the Feudal System in Twelfth-Century England*, *Speculum*, xxxv (1960), 1-16, réimprimé dans *Feudalism and Liberty*, éd. F.A. Cazel jr., Baltimore, 1961, page 198, citant *Curia Regis Rolls*, v, 1207-9, 8-10 John, Londres, 1931, 139-140.

(58) *Honour of Richmond*, éd. Clay, part II, 260-265 ; Sanders, page 30, tire le nom de L'Escalerie, dép. Manche.

(59) Painter, *loc. cit.*, page 198, après le *Red Book*, éd. Hall, I, 328. Un autre exemple serait le partage de l'héritage de Geoffroi Aiselin, bien que le lien de parenté avec ses successeurs Ralph de Hanselin et Robert de Cauz ne soit pas connu (Sanders, page 76).

sources abondantes concernant la descendance des fiefs au cours du XII^e siècle en Angleterre, montrent qu'on pratiquait peu cette habitude qui, en fait, semble avoir déjà été abandonnée dans les régions d'origine des Bretons au moment même où le droit d'aînesse devient coutumier (ou du moins visible) dans les provinces environnantes (60). La partition n'est donc pas un indicateur utile des origines bretonnes en Angleterre et n'est pas non plus caractéristique des échelons élevés de la société bretonne aux alentours de 1100. Si l'héritage de Dinan en Bretagne et en Angleterre fut divisé à la mort de Geoffroi vers 1123, cela ne semble pas être le cas pour d'autres propriétés anglaises de familles aristocratiques et ne semble pas avoir été repris par les Dinan (61).

La majorité des familles bretonnes en Angleterre pratiquèrent la primogéniture. Il y eut division entre les héritières, en l'absence d'héritiers mâles, comme dans le cas des terres de Juhel de Totnes à Barnstaple, qui vers la fin du XII^e siècle furent partagées entre les familles Braose et Tracy, tandis que Braose partageait aussi la moitié des terres de Totnes qui avaient été acquises auparavant par la famille Nonant (62). Le patrimoine, non plus, ne fut pas divisé quand il revenait à des héritiers plus éloignés. Ainsi les terres qu'Alain de Dinan, seigneur de Bécherel, possédait dans le Berkshire au début du XII^e siècle passèrent par son fils Roland,

(60) Planiol, *op. cit.*, pages 142 et seq., tout en admettant que quelques exemples de primogéniture dans des grandes seigneuries peuvent être trouvés avant l'année 1185, ne l'avait pas considéré comme une pratique générale en Bretagne. Pour la création des lignages en Normandie, voir Holt, *Past and Present*, n° 57 (1972), 7-8. Il y eut un développement parallèle en Bretagne (cf. Jones, *The defence of Medieval Brittany*, *Archaeological Journal*, 1981, à paraître).

(61) La Borderie, *Origines de Dinan*, page 445. La descendance des terres des Dinan en Angleterre n'est pas facile à retracer, mais il semblerait qu'Alain, seigneur de Bécherel, et Olivier de Dinan, son neveu, se soient mis d'accord à leur façon pour le partage des terres de Geoffroi de Dinan, car Roland, le fils d'Alain, gardait un intérêt pour Hartland (Devon) et Buckland Denham (Somerset) qui retournèrent aux descendants d'Olivier, tandis que les terres du Cornwall, tenues à l'origine par Alain, retournèrent aussi à la branche aînée ; l'emprise sur ces propriétés, affaiblie par des donations au cours du XII^e siècle, fut rétablie dans la deuxième moitié du XIII^e siècle (d'après les *Pipe Rolls*, *passim*). Dans une charte, entre 1189 et 1199, Olivier, seigneur de Dinan, stipula que « *de tota terra quam pater meus Galfridus de Dynham tenuit in Britannia et in Anglia scilicet quod tota terra quam predictus Galfridus pater meus tenuit in Britanniam quieta remanebit imperpetuum mihi et heredibus meis, tota vero terra quam idem pater meus tenuit in Anglia quieta remanebit imperpetuum predicto Olivero avunculo meo et heredibus suis* » (British Library, MS. Add. 34792 A, f. 19 v, cartulaire de la famille de Dynham, XV^e siècle).

(62) *V.C.H., Devon*, I. 557-559 ; Sanders, pages 89-90, 104-105.

qui mourut sans laisser d'héritiers directs, aux mains du fils de sa sœur Emma, Alain de Vitré, et les terres de Josce de Dinan furent transmises par l'intermédiaire de ses filles, Sybilla et Hawisa, aux familles Plugenet et Fitzwaryn (63). Toute la question de l'évolution des lois concernant la descendance des propriétés foncières en Angleterre est controversée et il est clair qu'au milieu du XII^e siècle les lois étaient encore très changeantes (64). Le fait que beaucoup de domaines anglais appartenant aux Bretons fussent des acquisitions de la première génération, leur permettait d'être traités différemment de l'ensemble des domaines patrimoniaux. Mais en héritant de tels domaines, la grande majorité des Bretons en Angleterre ne semble pas ici agir autrement que leurs voisins normands. Les implications de cette découverte pour l'étude des pratiques féodales en Bretagne elle-même n'ont pas encore été établies. Bien qu'il y eut moins de domaines importants des deux côtés de la Manche en comparaison de ceux établis par les principales familles normandes, à travers tout le XII^e et même une bonne partie du XIII^e, dans le cas des Aubigny, Rohan, Dinan et Zouche, les problèmes concernant la gestion de propriétés éparpillées, et par la suite sous différentes souverainetés, continuèrent à préoccuper les Anglais et les branches de plusieurs familles bretonnes (65). Le cas de Richmond est, bien sûr, *sui generis*.

(63) Alain de Vitré (ou Dinan) tenait les terres de Roland de Dinan dans le Berkshire vers 1186-87 (*P.R.*, 33 *Henry II*, 202). En 1200, Sybilla de Plugenet et Hawisa de Dinan devaient 60 marcs « pro habendo recto in curia Regis de villa de Stanton cum pertinentiis per breve de recognitione de morte antecessoris scilicet Joscei patris sui » (*P.R.*, 2 *John*, 161). En 1207, elles se disputaient avec Olivier de Dinan pour la possession de Buckland Denham qui avait appartenu à Roland de Dinan (*P.R.*, 8 *John*, 226), de même que celle de Hartland.

(64) Holt, *loc. cit.*, page 9.

(65) En 1230, Alain V de Rohan était en négociation avec Pierre Mauclerc et aussi Henri III, afin de garder son influence en Angleterre (*Preuves*, I, 869, 871-872). Pour Zouche, voir *Peerage*, XII, part II, 931-932. Raoul d'Aubigny et ses héritiers continuèrent à tenir la seigneurie de Landal (départ. Ille-et-Vilaine) et Ingleby (Lincs.) en commun au cours de la première moitié du XIII^e siècle (*Peerage*, IV, 93-95); leurs successeurs, seigneurs de Landal, avaient encore des propriétés anglaises vers la fin du XIV^e siècle. En 1265, Olivier de Dinan reçut la ferme des domaines de Harpford et Nutwell (Devon) qui appartenait aux moines de Saint-Malo de Dinan (*Calendar of Patent Rolls, 1258-1266*, 513), une propriété qu'il racheta en 1269 pour £ 250 (*Preuves*, I, 1014). J. Le Patourel (*The Norman Conquest*, 1066, 1106, 1154?, *Proceedings of the Battle Conference on Anglo-Norman Studies*, I, 1978, Ipswich, 1979, 107) montre un certain nombre de ces propriétés des deux côtés de la Manche en cours de création à l'époque d'Henri II.

Les liens religieux montrent la même évolution. Au moment de la conquête, les principales influences à l'intérieur de la Bretagne elle-même émanaient des monastères importants de la vallée de la Loire, comme Saint-Florent de Saumur, Saint-Serge d'Angers et Marmoutier, et ce fut naturellement ces maisons qui furent favorisées par les Bretons s'installant en Angleterre (66). Les Baderon, par exemple, fondèrent le prieuré de Monmouth sous la tutelle de Saint-Florent et Juhel de Totnes fonda, dans cette ville, un prieuré dépendant de Saint-Serge (67). Quelques vieilles maisons établies en Bretagne, comme Saint-Melaine de Rennes, allaient éventuellement bénéficier de donations de propriétés en Angleterre, mais en comparaison avec les abbayes françaises en dehors de la Bretagne, leurs acquisitions furent modestes (68). Aucune abbaye bretonne ne tenait quoi que ce soit en Angleterre à l'époque de Domesday. Par la suite, la famille de Fougères fit des donations en Angleterre à Rillé et à Savigny, et parmi les nouvelles fondations du XII^e siècle, un petit groupe de maisons bretonnes du nord, telles Bégard, Bon-Repos et en 1202 Beauport, attirèrent quelques bienfaiteurs autres que la famille comtale de Richmond-Penthièvre (69). Quand Alain fils de Jordan, sénéchal héréditaire de Dol et petit-fils de Alain Fitzflaad, fonda l'abbaye du Tronchet dans le diocèse de Dol, la dotant de terres anglaises et d'églises bretonnes,

(66) Cf. P. Marchegay, « Les prieurés anglais de Saint-Florent près Saumur », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XL (1879), 154-194 ; Jouön des Longrais, *Recueil ... Brunel*, II. 31-54.

(67) W. Dugdale, *Monasticon Anglicana*, nouvelle édition par J. Caley et al., 6 tomes, Londres, 1817-1830, IV. 630. Juhel plaça un prieuré à Barnstaple sous l'abbaye clunisienne de Saint-Martin-des-Champs, Paris (*ibid.*, V, 197-198).

(68) Jouön des Longrais, *Recueil ... Brunel*, II. 31-54 : on remarque qu'aucune abbaye bretonne n'est mentionnée dans le Domesday Book.

(69) *Preuves*, I. 606-607 (Rillé). En 1164, Raoul de Fougères et sa mère, Olive, donnèrent ensemble des chartes confirmant des donations anglaises à Savigny (Archives Nationales, L 968, n^{os} 216 et 220). Bégard fut fondé par le comte Stephen de Richmond en 1130 (*Preuves*, I. 562) et fut le lieu de sépulture du comte Alain (mort en 1146, *Honour of Richmond*, éd. Clay, part I, 31-32). Bien qu'ayant quelques difficultés au milieu du XIV^e siècle à obtenir des rentes en Angleterre (*Cal. Inquisitions Miscellaneous*, III. 22, n^o 55, 18 juin 1350), Bégard en reçut de nouveau entre les années 1380 et 1390 (Public Record Office, Londres, E 364/18 m. 62 r ; E 401/593, 15 octobre 1393, *ibid.*, 600, 29 novembre 1395). Bon-Repos reçut des donations en Angleterre des familles Rohan et Zouche (*Preuves*, I. 656, 696-698, 878-879). En 1235, l'abbaye se disputa avec Henri III au sujet du patronat de l'église de Honningham (diocèse de Norfolk, *ibid.*, 892). *Mon. Ang.*, VI. 1050 (Beauport).

elle fut rattachée à l'ordre de Tiron, et quand les frères Geoffroi et Olivier de Dinan, avec le fils de ce dernier, Geoffroi, fondèrent l'abbaye de Hartland (Devon) vers 1160, c'est aux chanoines réguliers de Saint-Augustin de Saint-Nicolas d'Arrouaise, près de Calais, qu'ils empruntèrent une règle. Il n'y eut pas, semble-t-il, de pillage des ressources anglaises par les patrons bretons à la façon des normands ; de même, moins de prêtres bretons reçurent des bénéfices en Angleterre, à part l'évêque breton de Bangor, Hervé, qui fut plus tard transféré à Ely (70). Le prieuré de Bodmin, scène en 1113 du fameux débat entre un habitant du pays, très probablement un breton, et les chanoines en visite de Laon, à propos de l'historicité du roi Arthur, fut aussi engagé plus tard dans une querelle avec l'abbaye de Saint-Méen à propos du vol de reliques (71). En outre, quelques patrons bretons de maisons anglaises choisirent finalement d'être enterrés dans le duché, comme le comte Alain de Richmond à Bégard ; bien plus nombreuses, néanmoins, furent les donations par les Bretons aux nouvelles abbayes et prieurés en Angleterre.

Encore une fois, une liste de donations semblables pourrait être établie pour chaque comté : les descendants de Flaad subventionnaient le prieuré de Sporle (Norfolk), Sele (Sussex), Haughmond (Shropshire) et l'abbaye de Paisley en Ecosse, au cours des deux générations qui suivirent, en sus de donations en Bretagne. Parmi les fondateurs de l'hôpital de Clerkenwell à Londres, centre actuel des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, nous trouvons Jordan, fils de Raoul, fils de Brian, et Alured de Lincoln, dont la sœur s'est faite religieuse là-bas (72). La fondation Aubigny à Belvoir fut soutenue par d'autres Bretons, ce qui laisse

(70) *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Trinité de Tiron*, éd. L. Merlet, 2 tomes, Chartres, 1883, II. 90 (Tronchet). *Mon. Ang.*, VI. 436-437 ; G. Oliver, *Monasticon Dioecesis Exoniensis*, Exeter et Londres, 1846, pages 204-218, et *The Cartae Antiquae Rolls 1-10*, éd. L. Landon (*Pipe Roll Society*, LV, new series XVII, 1939), 122-124 pour Hartland. Le Patourel, *Norman Empire*, pages 248 et seq., 351-353.

(71) J.P.S. Tatlock, *The English Journey of the Laon Canons*, *Speculum*, VIII (1933), 454-465 ; G.H. Doble, *The relics of Saint Petroc*, *Antiquity*, XIII (1939), 403-415.

(72) Round, *Studies*, page 129, résume les donations des successeurs de Flaad. Alain, celui qui est le fils de Jordan, sa femme Lauret et son fils André, qui firent une donation à l'abbaye de Croxton (Leics.) à Skillington (Lincs.) sembleraient appartenir à une famille différente (*Historic Manuscripts Commission, Duke of Rutland at Belvoir Castle*, IV (1905), 177). *Mon. Ang.*, IV. 82, 85 (Clerkenwell).

supposer l'existence d'une petite colonie d'émigrants dans cette région, tandis que Raoul d'Aubigny fonda aussi un couvent prémontré à Orford, à Stainton-le-Vale (Lincs.) (73). Une autre fondation bretonne dans le Lincolnshire fut l'abbaye cistercienne de Kirkstead établie par Hugh, seigneur de Tattershall. Pour la possession de l'église Saint-Mary-Magdalen d'Oxford, Hugh de Plugenet fut accusé par Gilbert Foliot, évêque de Londres, d'avoir fait preuve de violence envers les chanoines de Osney (Oxon.), afin de favoriser sa maison de Saint-Frideswide (74). Le cartulaire de cette dernière maison montre une gamme complète de donations venant de ce même Hugh et de son fils Josce (75). Le célèbre Ralph Brito fonda l'hôpital de Saint-Lawrence à Brentford (Middlesex) au cours du règne de Henri II (76). En sus de jeter de la lumière sur la distribution géographique d'un tel patronage, une étude plus complète pourrait élucider les attitudes religieuses de ce groupe de bienfaiteurs. Dans quelle mesure ont-ils continué à soutenir le système monastique bénédictin traditionnel ? Jusqu'à quel point furent-ils influencés par les nouveaux courants de spiritualité manifestés par les Cisterciens, les Hospitaliers et les Templiers, les chanoines réguliers de Saint-Augustin et beaucoup d'autres mouvements moins importants, au cours du XII^e siècle ? Dans quel lieu les patrons voulaient-ils se faire enterrer ? Dans quels ordres les fils cadets et les filles cadettes sont-ils entrés ? Leur comportement démontre-t-il une différence marquée soit avec les Normands avoisinants, soit avec les Bretons restés dans le duché ? Voilà des questions intéressantes qu'on pourrait poser et auxquelles on pourrait donner des réponses précises. Mais nous devons conclure.

Les circonstances politiques favorables sous lesquelles les Bretons avaient partagé les fruits de l'impérialisme normand ne

(73) H.M.C., *Rutland*, iv. 98 et seq. ; *Mon. Ang.*, vi. 936 ; *V.C.H., Lincs.*, ii. 209.

(74) *Ibid.*, 135 ; *The Letters and Charters of Gilbert Foliot*, éd. Z.N. Brooke, Dom Adrian Morey et C.N.L. Brooke, Cambridge, 1967, n° 427 (1176). Gilbert avait auparavant réprimandé Josce de Dinan et Baderon de Monmouth pour avoir violé les droits ecclésiastiques, bien que tous les deux, par la suite, aient semblé regagner sa faveur (*ibid.*, n°s 69, 114, 152, 332, 338).

(75) *The Cartulary of the monastery of St Frideswide at Oxford*, éd. S.R. Wigram, Oxfordshire Hist. Soc., 2 tomes, 1895-1896, i. n° 489, ii. n°s 711-713, 715-718, 726-727.

(76) *Letters of Gilbert Foliot*, n° 464.

peuvent être mieux démontrées que dans le cas de Brian Fitzcount, fils illégitime d'Alain Fergant. Vers la fin, à l'époque où il fut partisan de la reine Matilda dans les années agitées de 1140, il fut accusé par Henry de Blois, évêque de Winchester, frère du roi Stephen, d'être un réactionnaire. Gilbert Foliot, néanmoins, accourut à sa défense et fit l'éloge de sa loyauté envers Henri I^{er} qui « vous avait élevé depuis votre enfance, éduqué, fait chevalier, enrichi », jusqu'à ce que Brian ait tenu une position et des propriétés dont l'importance n'était dépassée que par les plus puissants dans le pays (77). Il y avait beaucoup d'autres bénéficiaires dispersés largement à travers la société territoriale anglo-normande ; mais avant même son accession, Henri I^{er} avait commencé à employer des mercenaires bretons (78). L'accession de Henri II, bien qu'elle eut provoqué des hostilités entre le roi et le duché, ne semble pas avoir ébranlé de façon significative la position de ces Bretons possédant des propriétés des deux côtés de la Manche. La confiscation temporaire fut une arme que le roi angevin utilisait, de 1166 à 1173, comme moyen de pression contre quelques rebelles bretons qui tenaient des terres en Angleterre, mais les terres furent restituées par la suite. La rupture finale de ces liens, qui eut lieu à l'époque du roi Jean, n'a pas encore été étudiée en détail (79). Il y avait, par ailleurs, un lent processus d'assimilation : parmi ceux appelés à servir Jean dans la campagne poitevine de 1214, se trouvait Oliver de Dinan et, dans les années qui suivirent, la fidélité de ces familles anglo-bretonnes fut démontrée par leur dévouement continuel à la couronne

(77) R.W. Southern, *The place of Henry I in English History*, *Proceedings of the British Academy*, XLVIII (1962), 142.

(78) Le Patourel, *op. cit.*, pages 202-204, 345.

(79) *P.R.*, 19 *Henry II*, 75, 104, 128, 149, pour les terres de Raoul et Guillaume de Fougères dans les mains royales. *P.R.*, 14 *Henry II*, 51, 125, 140, 193 ; *ibid.*, 15 *Henry II*, 2, 48, 56, 73, etc..., pour la saisie des rentes et la vente de biens mobiliers de Roland de Dinan ; *ibid.*, 16 *Henry II*, 23, 69, 125, pour la preuve qu'il jouissait de nouveau de la faveur royale. Jusqu'à sa mort, il continua à bénéficier de paiements et de lettres de grâce, et fut un des principaux lieutenants d'Henri en Bretagne dans les années 1170 (Delisle, *Recueil*, Introduction, pages 453-454). Son héritier, Alain de Vitré, paya une amende d'entrée de 60 s en 1198 (*P.R.*, 10 *Richard I*, 105), mais n'apparaît plus sur les Pipe Rolls ; le sheriff de Cornwall rendit compte de la somme de £ 25 pour la ferme de ses terres en 1199 (*P.R.*, 1 *John*, 184). En 1203, les terres dans le Lincolnshire possédées auparavant par Guillaume de Fougères étaient aux mains de Ranulf de Viri, Peter Ruald et Yvon Franco (*P.R.*, 5 *John*, 105).

anglaise dans les campagnes à l'étranger ou dans le pays (80). Parmi les principaux chefs d'Edouard I^{er} dans les guerres galloises, figuraient les Fitzalan, les Fitzpayn (qui avaient obtenu par mariage des terres venues d'Alured de Lincoln) et Alan de Plugenet, tandis que, parmi les opposants dans la crise constitutionnelle de 1297, nous trouvons Robert de Tattershall, Fulke Fitzwaryn et Alan la Zouche (81). Ces hommes ont sans doute été factieux, guerriers et encore ambitieux, mais ces caractéristiques pourraient, à ce stade, ne rien devoir à leurs lointaines origines bretonnes. Ils furent complètement intégrés dans la société anglo-normande ; leurs familles auraient fourni aux rois anglais de la fin du Moyen Age des soldats qui, au cours de leurs générations respectives, seraient retournés en France, décidés à conquérir un riche héritage dans une terre étrangère, comme leurs ancêtres de 1066 (82).

A la veille du conflit qu'on appelle la Guerre de Cent Ans, au cours de laquelle, les premières années, des milliers d'Anglais allaient servir dans le duché de Bretagne, un clerc inconnu rassembla l'histoire de Fouke le Fitzwaryn tirée d'une fable qu'on a pas retrouvée et destinée à une audience chevaleresque. Son héros est un petit baron renié venant des marches du pays de Galles qui, au cours des premières années du règne de Jean, menait une bande de hors-la-loi dans une série d'aventures merveilleuses et s'opposait à la tyrannie du roi (83). Nous n'avons pas le temps de démêler la vérité de la légende dans ce conte si vivant « d'un Lancelot moderne qui se sent bien à l'aise dans un monde où les tournois et les croisades et la délivrance de jeunes femmes de bonne famille des mains des géants, des dragons et des voleurs sont la substance de l'existence » (84). Mais dans le

(80) *P.R.*, 17 *John*, 101 ; *Peerage*, iv. 369 et seq. (Dinan) ; *ibid.*, x. 552-555 (Plugenet) ; *ibid.*, xii, part II. 931 et seq. (Zouche), etc...

(81) J.E. Morris, *The Welsh Wars of Edward I*, Oxford, 1913, *passim* ; *Peerage*, v. 393 (Fitzalan), 448 et seq. (Fitzpayn) ; M. Prestwich, *War, Politics and Finance under Edward I*, Londres, 1972, pages 249-250.

(82) Cf. John de Helion's Bumpstead qui était à Crécy et Robert Helion qui s'obligea à servir avec Henri V (*Trans. Essex Arch. Soc.*, New ser., VIII (1903), 191).

(83) *Fouke le Fitz Waryn*, éd. Hathaway (ci-dessus note 4), est l'édition la plus récente. S. Painter, *The reign of King John*, Baltimore, 1949, pages 48-53, est le meilleur commentaire sur le Fouke historique.

(84) M.H. Keen, *The Outlaws of Medieval Legend*, Londres, 1961, page 50.

contexte de cette étude, il est important de mettre l'accent sur deux points. D'une part, les premières parties du roman contiennent certainement un plus grand fond de vérité historique qu'on n'a pu s'en rendre compte jusqu'ici. Il y a des allusions à l'établissement d'Alain Fitzflaad à Oswestry (Shropshire) (85). Et si le récit de l'acquisition, par Josce de Dinan, de la ville et du château de Ludlow contient quelques renseignements confus, encore une fois l'auteur connaît les traditions et démontre une connaissance de l'histoire familiale de la branche anglaise des Dinan qui n'a pu être obtenue que d'une personne très proche d'eux (86). Voici donc les liens établis par la Conquête. Deuxièmement, en décrivant comment Fouke avait fui la colère de Jean en traversant la Manche pour s'exiler avec ses cousins en Bretagne, la fable décrit un monde ébranlé par les événements du règne de ce roi. Jusqu'au début du XIII^e siècle, les contacts établis, en 1066, entre le duché et l'Angleterre étaient restés solides et fréquents, non seulement pour la famille comtale de Richmond, mais aussi pour une multitude de familles moins importantes. La chute de l'empire angevin allait changer tout ceci, car même si Pierre Mauclerc et ses successeurs avaient regagné la possession temporaire de Richmond, leurs officiers ont très rarement tenu des positions à la fois dans le duché et à Richmond, comme ce fut le cas au XII^e siècle (87). Pour ces familles anglo-bretonnes, dont les liens avec Richmond n'avaient pas été très forts, les rapports avec la Bretagne devinrent de plus en plus lointains et leur assimilation dans la société anglaise devint plus définitive (88). Mais leurs

(85) Ed. Hathaway, page 7.

(86) S. Painter, *The sources of Fouke Fitz Warin*, *Modern Language Notes*, L (1935), 13-15, réimprimé dans *Feudalism and Liberty*, pages 114-117, nie que l'auteur du roman original fut très proche de la famille Fitzwarin. Mais ce n'est pas une simple coïncidence que la lignée du XII^e siècle de son héros soit relativement précise et que les lieux mentionnés dans le récit, tels Hartland (Devon), Gloucester et Lambourn (Berkshire), soient associés avec le vrai Josce de Dinan et sa famille (voir aussi W.E. Wightman, *The Lacy Family in England and Normandy 1066-1194*, Oxford, 1966, pages 180-181, 187-188).

(87) *Honour of Richmond*, éd. Clay, *passim*; P. Jeulin, « Un grand « Honneur » anglais. Aperçus sur le « comté » de Richmond en Angleterre, possession des ducs de Bretagne (1069/71-1398) », *Annales de Bretagne*, XLII (1935), 265-302.

(88) Les alliances par mariage révélées, par exemple dans Sanders, *op. cit.*, ou *Early Yorkshire Families*, éd. Clay, sont significatives à cet égard.

expériences dans les années immédiatement après la conquête, ainsi que l'existence continue de certaines familles qui, vers la fin du XX^e siècle, peuvent retracer leurs ancêtres jusqu'à ceux qui ont accompagné le Conquérant ou qui ont fait fortune dans l'Angleterre du XII^e siècle, devraient nous mettre en garde contre le désir de limiter nos recherches à nos frontières nationales ou provinciales. Rappelons-nous, encore une fois, que les deux côtés de la Manche ont partagé leur histoire (89).

MICHAEL JONES

University of Nottingham

(89) Je voudrais remercier MM. Steven Chang et Jacques Charpy et Mme Chantal Reydellet pour la traduction de cet article.